DEC142415DR14

Décision portant délégation de signature à M. Frédérique Cardeilhac pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité de service et de recherche n°3414, intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC11A0001DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité de service et de recherche n°3414, intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse ;

Vu la décision DEC142192INSHS du 3 octobre 2014 portant nomination de M. Pascal Gaillard aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à M. Frédérique Cardeilhac, TCN, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 11/10/2014

Le directeur d'unité

M. Pascal Gaillard

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014